



DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Réforme du lycée

Palais de l'Élysée - Mardi 13 octobre 2009

Bonjour à tous, asseyez-vous surtout.

Monsieur le Premier ministre, cher François,

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, cher Luc CHATEL,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Recteurs,

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie,

Mesdames et Messieurs les Proviseurs et Principaux,

Mesdames et Messieurs les lycéens, dans les établissements desquels j'ai eu l'occasion et le plaisir de me rendre.

Je suis très heureux de vous recevoir aujourd'hui au Palais de l'Élysée pour vous parler de l'avenir de notre lycée.

Ce jour arrive après une longue période de consultation, que je revendique, conduite à ma demande par le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Richard Descoings.

Pendant plusieurs mois, de janvier à juin, Richard Descoings, avec sa petite équipe, a fait un travail extraordinaire, il n'a pas ménagé sa peine, il a sillonné la France en tous sens, il a animé des dizaines de table-ronde, il a débattu, il a recueilli des milliers de contributions. Ce qu'il nous a dit, les conseils qu'il nous prodigue, comptent beaucoup pour le Premier ministre, pour le ministre de l'Éducation nationale et bien sûr pour moi. Richard Descoings a mené Sciences Po à la place remarquable qu'a cet établissement. C'est un homme ouvert et qui nous a beaucoup apporté. Je voudrais ici l'en remercier très chaleureusement.

Parallèlement, Mesdames et Messieurs les recteurs, vous avez organisé dans vos académies des consultations auxquelles chaque lycéen a été invité à participer.

J'ai essayé moi-même de m'engager dans cette démarche : en recevant des lycéens de la Manche qui doivent en avoir assez de déjeuner à l'Élysée, des enseignants, des experts. J'ai accompagné à plusieurs reprises Richard Descoings dans des lycées. Je suis d'ailleurs heureux de retrouver aujourd'hui des visages familiers, rencontrés il y a plusieurs semaines ou plusieurs mois sur le terrain.

Sur la base du texte des « préconisations » que Richard Descoings m'a remises, Luc Chatel, dès son entrée en fonction au ministère de l'Éducation nationale, s'est mis au travail, de façon remarquable, parce qu'il a tenu à aborder ce dossier avec l'ouverture d'esprit et le sens du dialogue que l'on connaît. À son tour, il a beaucoup consulté – organisations syndicales, associations complémentaires de l'école, intellectuels. Il a rencontré beaucoup de monde. Et c'est important parce que personne sur le lycée n'a la vérité. Le lycée est un lieu magique qui recueille les espoirs des familles, des parents, des enfants, des jeunes et où se focalisent beaucoup de passions.



Nous avons donc pris le temps d'écouter, le temps de comprendre et surtout le temps de réfléchir ensemble sur les raisons pour lesquelles ça n'a jamais marché jusqu'à présent.

Voici maintenant venu le temps de fixer le cap et de faire des propositions concrètes pour faire changer notre lycée.

*

Mesdames et Messieurs, j'ai regardé et c'est assez curieux, jamais auparavant, au cours de la Ve République, un président de la République n'avait consacré un seul discours au lycée.

C'est étonnant. Est-ce parce que c'est dangereux ? Je ne peux pas imaginer « parce que ça manque d'intérêt ».

Et c'est étonnant parce que, dans la longue histoire de notre éducation nationale, et donc dans l'histoire de notre

pays, le lycée occupe une place essentielle. Or le président de la République est en charge de l'essentiel.

En 1802, Napoléon Bonaparte décida la création d'institutions scolaires d'un type nouveau, destinées je cite, à accueillir « l'élite de la nation ». En référence au lieu où le célèbre Aristote rassemblait ses élèves, il choisit donc d'appeler ces institutions des « lycées ».

La création du lycée, c'est le geste fondateur de notre éducation nationale.

C'est un geste qui signifiait, très concrètement, la fin des privilèges de la naissance.

Cela voulait dire : « désormais, en France, c'est de l'école que sortiront les élites ». Et pas de la naissance.

Cela voulait dire : « désormais, ce qui compte en France pour réussir, ce n'est plus d'être "bien né" : pour réussir, il faut travailler dur, et avoir fait la preuve, par ses études, par son travail, de sa valeur ».

Principe de justice, mais en même temps, principe d'efficacité : car quel meilleur critère que celui du savoir et de la compétence pour désigner ceux qui doivent exercer des responsabilités ?



207 ans plus tard, la double exigence de justice et d'efficacité est toujours d'actualité. Qu'est ce qu'on a fait ? Où en est-on et comment doit-on faire évoluer notre système ?

Elle est toujours d'actualité, cette double exigence de justice et d'efficacité, mais dans un monde qui a changé.

Le lycée de Napoléon n'était que le lycée de quelques-uns. En 1808, la première session du baccalauréat ne comptait que 31 candidats et exclusivement des garçons. La première femme n'a été bachelière qu'en 1861 ! Jusqu'en 1970, le lycée, je l'affirme, est une sorte de club, presque exclusivement consacré à la bourgeoisie.

C'est seulement très récemment qu'on a connu la massification que les autres niveaux d'enseignement – école primaire, puis collège – avaient connue bien avant le lycée. En 1985, la proportion de bacheliers dans une génération n'était que de 30% : elle est passée, en 2009, à près de 65%.

Or la vérité est que notre lycée n'a pas pris suffisamment la mesure de cette évolution spectaculaire, qui est incontestablement une chance pour notre pays.

Malgré les transformations importantes auxquelles il a su consentir, il reste encore trop tributaire, notre lycée, de ce fameux modèle napoléonien, à l'époque parfaitement adapté, mais qui ne convient plus, aujourd'hui, à la diversité du public que nous accueillons dans nos lycées.

Mesdames et Messieurs, c'est ma conviction : notre lycée doit maintenant, progressivement mais profondément, évoluer. Il doit apporter une réponse satisfaisante à tous ceux qui peinent à y trouver leur place. Les chiffres sont connus, mais ne nous masquons pas la réalité.

35 000 jeunes qui, chaque année, quittent le lycée en terminale sans le bac. 35 000 !

80 000 bacheliers, chaque année, sortent sans aucun diplôme de l'enseignement supérieur.



28% d'élèves redoublent au moins une fois au lycée. Et si le redoublement servait à quelque chose, ça ne serait pas un drame. 28% !

Les enfants d'ouvriers : deux fois moins de chances que les enfants des familles favorisées d'accéder à l'enseignement supérieur. Deux fois moins de chances ! Ce seul chiffre devrait nous conduire à accepter le principe de l'évolution.

Ces mêmes enfants d'ouvriers, une fois entrés en classe de seconde générale, ont 5 fois moins de chances, trois ans plus tard, d'arriver en classe préparatoire. Il y a marqué « Egalité » au frontispice de nos équipements publics. 5 fois moins de chances.

Je pense enfin à tous ces lycéens – peut-être une majorité ! – qui ne maîtrisent à la sortie du lycée aucune langue vivante étrangère. Une étude très récente a révélé, je ne dis pas ça pour faire de la peine, mais pour qu'on voit la situation, que la France se classe au 69^e rang sur 109 pays aux tests qui permettent de postuler dans les universités américaines.

Des enfants de familles défavorisées qui ont beaucoup moins de chances de réussir que les enfants de familles favorisées. Des classements qui sont ce qu'ils sont. Qu'est-ce qu'on fait ? On n'en parle pas ? On fait comme si tout allait bien ? On continue ainsi ? A décrire ce qu'est le malaise de la jeunesse ou le malaise du lycée et on dit, c'est trop difficile, on ne s'en occupe pas. Ou est-ce qu'on essaye de comprendre ce qui ne va pas, qui n'est pas simple. Et d'avancer. C'est naturellement cette voie, M. le Premier ministre, que le gouvernement a choisie.



Le lycée français, c'est pour ça que c'est compliqué, malgré tous ces chiffres, dans l'ensemble, le lycée marche et marche plutôt bien. Il parvient à conduire près de 65% d'une génération au baccalauréat.

Mais il marche surtout, si vous me permettez ce raccourci, pour ceux qui réussissent, et qui sont toujours les mêmes.

La question n'est pas d'expliquer aujourd'hui que tout va mal, puisque non, le lycée, les enseignants ont des résultats. Mais ils ont des résultats pour ceux qui n'ont pas de problèmes. Et qui sont toujours les mêmes. Notre lycée donne parfois l'impression de fermer des portes, au lieu de les ouvrir.

Notre lycée laisse trop d'élèves au bord de la route. Je le dis comme je le pense, nous ne pouvons tolérer cette situation.

Notre lycée doit changer. Je sais que c'est difficile. Et d'ailleurs je vois bien pourquoi les Présidents faisaient rarement ou pas de discours sur les lycées, parce qu'on envoie d'abord le ministre de l'Education nationale, on prend la température de l'eau. On demande au Premier ministre dans un premier temps d'assurer la solidarité complète auprès du ministre de l'Education nationale. On reprend la température de l'eau, et là, on demande au Premier ministre de prendre la première tangente pour organiser la sortie. Ca ne peut pas fonctionner. Ce serait amusant s'il ne s'agissait que de l'avenir de quelques uns. C'est dramatique quand il s'agit de l'avenir d'une génération. Il y a ici, et je les salue, les anciens ministres de l'Education nationale qui auraient mérité d'être davantage soutenus. Parce que le ministre de l'Education nationale ne peut pas réussir seul. Je ne parle pas simplement d'engagement financier. Je pense que c'est trop important ce qui se joue au lycée. Pour qu'on laisse un homme ou une femme seuls. C'est un travail d'un gouvernement, d'une équipe solidaire, comme nous l'avons été



du ministre des Universités, Valérie Pécresse, lorsqu'elle a organisé avec tant de pertinence l'autonomie des universités. C'est comme ça qu'on a une chance de réussir.

Alors, comment faire ?

D'abord, faut-il se résigner à un abaissement du niveau d'exigence ? Parce que puisque le lycée accueille 65% d'une classe d'âges, des publics très divers, faut-il abaisser le niveau ?

Je dis tout de suite que nous fermons définitivement cette porte, celle du nivellement. Ce serait l'erreur à ne pas commettre. Au prétexte que nous accueillons des enfants en milieu défavorisé qui ont des difficultés, la réponse ne peut en aucun cas être le nivellement par le bas, on baisse la hauteur de la barre à franchir pour que tout le monde puisse la franchir. Non. Cela serait injuste, cela serait malhonnête. Au contraire, le niveau d'exigence doit être total, et l'effort de formation sur les élèves à qui on propose ce niveau d'exigence doit être redoublé pour que nous puissions les amener tous au niveau de connaissances du XXI^e siècle.

Abaisser le niveau d'exigence, prétendument au nom des intérêts de l'élève: c'est une erreur qui a été commise de nombreuses fois au cours des trente dernières années. Elle explique, pour une bonne partie, les difficultés actuelles de notre système éducatif.

C'est précisément contre ce misérabilisme scolaire que Xavier Darcos a conçu la réforme de l'école primaire, entrée en vigueur l'année dernière. Réforme qui a réhabilité les vertus de l'apprentissage et recentré l'enseignement sur les savoirs fondamentaux.

Alors, ne comptez pas sur moi pour renoncer à l'excellence. En renonçant à l'excellence, c'est l'ensemble des élèves que l'on tire vers le bas. A commencer par les plus fragiles, ceux dont l'école est l'unique héritage. Parce que quand on naît avec comme seul héritage les possibilités que la République vous offre, si la République vous offre moins, vous avez encore moins que les autres qui eux ont l'héritage de la naissance. Donc renoncer à l'excellence, renoncer à l'exigence, c'est condamner ceux qui n'ont rien d'autre que la République. Alors cela est un choix définitif, car ce que l'école n'enseigne pas, où donc apprendraient ceux qui n'ont rien d'autre, et ceux notamment dont les parents n'ont pas le niveau d'éducation, ni les moyens financiers pour suppléer l'institution ?



S'il est une chose dont notre école ne doit jamais manquer, c'est d'ambition pour nos élèves.

Notre lycée ne souffre pas d'un excès d'élitisme. Mais d'une conception trop étroite, trop réductrice, de l'excellence.

Conception trop étroite : parce que notre système actuel ne reconnaît au fond qu'une seule voie d'excellence. Et je veux dénoncer cette voie unique, c'est la série scientifique. C'est dans la série scientifique de la voie générale que se concentre la majorité des bons élèves, y compris ceux qui n'aiment pas les sciences. On va dans la voie scientifique, pas parce que l'on aime les sciences, mais parce que c'est celle des bons élèves.

A l'autre bout de la hiérarchie scolaire, les voies technologiques et professionnelles sont tenues dans un mépris qui est insupportable, qui est intolérable, intolérable socialement et insupportable, parce que de surcroît cela est faux.

Et de ce mépris j'ai eu un exemple récent.

Le mois dernier est entrée en vigueur l'une des réformes les plus importantes de mon quinquennat en matière éducative : la réforme du lycée professionnel. Cette réforme doit être conçue comme la première étape du projet que je présente aujourd'hui devant vous.

Or croyez-vous que les observateurs du système éducatif en auraient parlé ? Pas un mot. C'est un scandale.

Ce projet concerne 700 000 élèves, le tiers des lycéens français. Cela n'intéresse personne, comme une zone de non droit. Débrouillez-vous avec eux. Nous prévoyons la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans ; nous prévoyons l'introduction d'une aide personnalisée de deux heures et demie par semaine ; la simplification de l'offre



de diplôme. Autant de mesures qui vont permettre de lutter efficacement contre les sorties sans qualification, mais qui n'intéressent personne, et en tout cas pas ceux qu'on appelle pompeusement « le grand public cultivé ». Ce qui se passe dans le lycée professionnel, aucun intérêt. Scandale. Et nous sommes tous responsables de cette situation.

Notre conception de l'excellence est trop étroite, j'allais dire malthusienne.

Elle va de pair avec un système d'orientation qui est beaucoup trop rigide.

Un système où l'orientation est irréversible. Pourquoi les lycéens n'entendent plus le mot orientation, parce qu'ils ont compris que tel qu'il est calculé aujourd'hui, c'est un couperet. Le couperet à la fin de la troisième – pour le choix entre voie générale et technologique et voie professionnelle ; ensuite, deuxième couperet à la fin de la seconde.

Le système d'orientation, nous le savons bien, est en outre déconnecté du monde professionnel et de l'enseignement supérieur.

Dernier aspect de cette difficulté de notre lycée à prendre en compte la diversité des élèves : le manque d'approche personnalisée.

Beaucoup de nos lycéens manquent d'une méthode de travail efficace et rigoureuse. J'ai parlé d'excellence, je pourrais parler de rigueur, vous en avez besoin.

Beaucoup de nos lycéens souffrent de lacunes ou d'incompréhensions ponctuelles, qui ne sont pas repérées et traitées à temps et qui paralysent la progression et donc qui conduisent à l'échec.

Et beaucoup de nos lycéens ne disposent pas des codes et des références culturelles indispensables pour une scolarité réussie.



Alors, pour tout cela, il faut inventer des solutions nouvelles.

*

Mesdames et Messieurs, avec la réforme que je présente aujourd'hui, nous allons proposer des réponses concrètes à chacun des problèmes que je viens d'évoquer.

Premier point : notre système d'orientation va connaître, j'emploie le mot à dessein devant vous, une véritable révolution.

A partir de maintenant, l'orientation devient progressive et surtout réversible.

A partir de maintenant, l'orientation permettra à chacun de se déterminer en pleine connaissance de cause, selon ses goûts et ses compétences.

C'est un chantier prioritaire, dont dépend tout le reste.

La première chose que nous allons faire, c'est instaurer un droit à l'erreur.

Le redoublement n'est quasiment jamais une solution. Il est aujourd'hui la règle. Il va devenir l'exception.

Pour les élèves qui souhaitent se réorienter, nous allons mettre en place une correction de trajectoire à tous les niveaux.

Nous le ferons grâce à l'instauration, pendant toutes les vacances scolaires de deux types de stages :

- des stages-passerelles qui apporteront les compléments de programmes indispensables au passage d'une série à une autre, que ce soit en cours d'année ou en fin d'année.
- et des stages de remise à niveau, qui permettront aux lycéens, y compris ceux qui souhaitent rester dans la série choisie initialement, d'éviter le redoublement. Vous comprenez bien le système, aujourd'hui on dit en troisième « choisissez ». « Allez hop, dépêchons, on n'a pas le temps ». En fin de seconde, « choisissez, dépêchons, on n'a pas..... » Vous ne choisissez pas, alors on choisit pour vous. Vous vous retrouvez dans une série, vous vous



trompez. Enfin, il faut voir, quand même, tout le monde n'est pas certain à la fin de la troisième ou à la fin de la seconde de savoir ce que doit être son projet de vie. Vous vous noyez. Très bien, la réponse : redoublez. Désormais, on prévoit ce droit à l'erreur et par les stages, on pourra se réorienter.

Alors, que les choses soient bien claires : il n'est pas pour autant question de laisser se développer une culture consumériste du « zapping » : de telles réorientations se feront par décision du conseil de classe et concerneront seulement les élèves en difficulté dans la série qu'ils auront choisie.

Parallèlement, je souhaite que la spécialisation se fasse plus progressivement. La classe de première doit devenir plus générale. Celle de terminale, au contraire, doit être davantage connectée au parcours projeté dans le supérieur. Une telle évolution suppose une refonte des grilles horaires du cycle terminal, à laquelle Luc Chatel va désormais s'atteler.

Ensuite, nous allons en finir avec le « délit d'initiés » en matière d'orientation.

Nous allons garantir l'accès de tous à l'information.

Les plateformes d'orientation multimédia que nous avons expérimentées cette année donnent d'excellents résultats, elles vont être généralisées.

Nous aiderons les établissements à nouer des relations durables et quotidiennes avec l'enseignement supérieur et le monde professionnel :

- je souhaite l'instauration systématique de partenariats entre les lycées et les établissements d'enseignement

supérieur. C'est fascinant comme on a joint collège et lycée, alors que ce sont deux mondes différents que ceux du collégien et du lycéen. Et que l'on a séparé totalement lycée et université, alors que ces deux mondes devraient se comprendre, se ressembler.

- je souhaite également que les stages en entreprise soient fortement encouragés ; chaque lycée constituera à cet effet une « banque de stages », c'est-à-dire une offre de stages centralisée à disposition des élèves.

- les professeurs eux-mêmes auront la possibilité d'avoir des contacts réguliers avec l'université et l'entreprise. Les services partagés de professeurs, à cheval entre le scolaire et le supérieur, seront développés. De même, il est essentiel que les enseignants puissent effectuer des stages d'observation en entreprise, qui les aideront dans leur rôle



d'aide à l'orientation auprès des élèves. Comment orienter vers un monde que l'on ignore absolument ? Et pourquoi ne pas multiplier les contacts entre le lycée - notamment la terminale – les enseignants et l'université ?

Deuxième point : nous allons – j'emploie un mot fort – casser, mais casser une bonne fois pour toutes, cette hiérarchie implicite des voies et des séries qui mine le lycée républicain. Je comprends bien que ceux qui sont en filière scientifique et qui fonctionnent très bien me disent, certains me l'ont dit : mais pourquoi vous changer ça ? Il y en a une moitié qui n'y a pas accès. Il ne s'agit pas d'abaisser par le nivellement, il s'agit de monter tout le monde au même niveau. Orientation ne rimera plus avec sélection.

Nous avons commencé dès cette rentrée en faisant du lycée professionnel un lycée à part entière. C'est la généralisation du « bac pro » en trois ans.

L'objectif est de créer pour notre pays un véritable parcours technologique, permettant de déboucher, bien davantage qu'aujourd'hui, sur des métiers d'ingénieurs et de techniciens supérieurs.

Nous allons moderniser l'offre d'enseignement, et la rendre plus lisible. C'est quand même extraordinaire, nous nous sommes rendus compte avec le Premier ministre et le ministre de l'Education Nationale que, dans le monde en révolution technologique permanente qui est le nôtre, les programmes de STI n'ont pas bougé depuis le début des années 1990 ! Heureusement que l'on prépare aux métiers de demain, qu'est-ce que cela serait si on préparait aux métiers d'hier ! 20 ans sans se poser la question de l'évolution des programmes de la série STI.

Ensuite, nous voulons offrir de meilleurs débouchés dans le supérieur pour les bacheliers technologiques. Parce que la meilleure façon de rehausser la filière technologique, c'est de permettre d'avoir des débouchés dans le supérieur. Des places leur seront réservées dans les IUT et BTS, dont la vocation naturelle est d'accueillir ces élèves, pas les



autres. Parallèlement, nous allons multiplier, notamment par le développement de classes préparatoires spécifiques, les possibilités d'intégrer les écoles d'ingénieurs. Pour réévaluer les formations professionnelles et technologiques, il faut que les jeunes qui les prennent puissent se dire : « nous on pourra accéder au titre d'ingénieur et à la formation d'ingénieur ». Sinon leur orientation n'est qu'une sélection déguisée. On dit à des lycéens, dès la troisième ou la seconde, vous n'avez pas le droit de l'être, c'est inacceptable. C'est injuste.

La rénovation de la STI n'est pas seulement une question de justice sociale, c'est un enjeu économique crucial pour notre pays. Nous avons besoin de techniciens supérieurs, nous avons besoin d'ingénieurs.

L'autre urgence, c'est là aussi un mot fort, est de sauver la série littéraire. Il faut la sauver, parce qu'aujourd'hui elle est en perdition.

Ne nous voilons pas la face : si la tendance actuelle se poursuit, ce sont, ni plus ni moins, les humanités qui risquent de disparaître. Il faut revaloriser les profils littéraires. Nous allons retenir trois types de solutions, qui peuvent se compléter :

- d'abord la création d'un enseignement de langues et de civilisations étrangères spécifiques, pour faire de la série littéraire une véritable série internationale ; tous nos lycéens doivent parler au moins une langue mais pour revaloriser la série littéraire, ceux qui iront en série littéraire pratiqueront une voire deux langues. Nous allons en faire une série littéraire internationale.

- deuxièmement nous allons réfléchir à l'introduction de disciplines nouvelles dans la série littéraire, par exemple le droit. Mais Luc CHATEL conduira la concertation, il peut y avoir d'autres directions, qui donnent à la série un avantage comparatif par rapport aux autres ;

- enfin, nous allons créer un enseignement culturel et artistique de haut niveau, adapté aux nouveaux métiers qui sont apparus avec le développement de notre société qui n'est pas simplement celle de la connaissance, qui est aussi celle du loisir.



Ce ne sont que des pistes : Luc CHATEL aura l'occasion de les préciser et d'organiser la concertation.

Troisième point : le lycée républicain de demain doit devenir celui de l'accompagnement personnalisé pour tous les élèves.

Tous les élèves nous le disent : d'un côté, vous avez, en moyenne, trop d'heures de cours, de l'autre, aucune plage horaire n'est prévue pour vous aider dans votre travail personnel, vous demander d'approfondir tel ou tel point ou de monter tel ou tel projet collectif.

Cette plage horaire, nous allons la créer.

Dès la rentrée prochaine, tous les élèves de seconde bénéficieront de deux heures d'accompagnement par semaine. Le dispositif sera étendu en 2011 et 2012 aux premières puis aux terminales.

Placées sous l'autorité d'un enseignant, des séances en petits groupes seront consacrées soit à du soutien (pour les élèves en difficulté), soit à de l'approfondissement (pour les bons élèves), soit à une réflexion sur l'orientation, sur le projet personnel de l'élève.

L'enjeu est de mieux préparer nos élèves à l'enseignement supérieur, en les aidant à acquérir les outils et les méthodes du travail intellectuel dont ils manquent aujourd'hui. On est donc loin ici de toute forme de « cocooning » : ce que veulent les élèves, c'est être mieux armés pour l'étude et le travail.

Cette nouvelle philosophie de l'accompagnement bénéficiera bien sûr aux élèves qui ont un handicap. Je souhaite que la réforme du lycée soit l'occasion de poursuivre l'effort important entrepris ces dernières années à l'école primaire et au collège. En 4 ans, nous avons augmenté de 40% le nombre des élèves handicapés accueillis à l'école



et au collège. 80 000 de plus. Mais les élèves handicapés sont encore trop peu nombreux au lycée : c'est une priorité pour Luc CHATEL.

Naturellement, un tel dispositif d'accompagnement ne peut s'ajouter purement et simplement à l'offre actuelle de cours, sous peine d'alourdir encore un emploi du temps excessivement chargé.

Les jeunes Français de quinze ans assistent en moyenne à 1036 heures de cours par an, sans compter les options, la moyenne de l'OCDE étant de 921 heures seulement. Plus de 100 heures de différence !

Je me suis engagé à ce que les conditions d'encadrement des élèves ne soient pas diminuées à l'occasion de la réforme du lycée. Nous faisons la réforme dans l'intérêt des élèves, pas pour économiser de l'argent.

Mais à moyens constants, il est clair que de nouveaux équilibres doivent être imaginés, notamment pour le cycle terminal. Des discussions vont maintenant s'engager immédiatement autour de Luc CHATEL, je ne préjuge pas de leur issue, mais cette discussion nous allons la mener.

Mais il me semble très souhaitable que tout ceci ne soit pas décidé de la rue de Grenelle. Et si on pouvait imaginer, Luc, un système qui laisserait à nos établissements des marges de décision, afin qu'ils puissent organiser l'accompagnement au mieux de l'intérêt de leurs élèves, et que chacun dans vos établissements trouviez la solution mieux adaptée. Si enfin on pouvait cesser de parler de la déconcentration et la faire, cela serait tellement agréable.

Quatrième point : tous nos lycéens doivent devenir bilingues et, pour certains, trilingues. Cela sera un avantage décisif pour vous dans le 21^{ème} siècle.

J'annonce aujourd'hui le lancement d'un « plan d'urgence » pour les langues vivantes étrangères au lycée.

Mesdames et Messieurs, une langue vivante est faite pour être parlée. Le rappel d'une telle évidence n'est pas inutile dans un pays où le latin fait l'objet d'une épreuve orale au baccalauréat, tandis que la première langue vivante est évaluée à l'écrit ! Pas de commentaire.

Il faut enfin se résoudre à mettre davantage l'accent sur la communication et la pratique orale. Nous allons réviser la nature et le contenu des épreuves du baccalauréat. Nous allons multiplier les contacts avec des « locuteurs natifs » : via le développement des visioconférences et l'augmentation du nombre d'assistants de langues dans les



établissements. De ce point de vue, les étudiants étrangers en séjour en France auront naturellement un rôle à jouer. Nous allons également fortement encourager les voyages linguistiques. Chaque lycée aura l'obligation de nouer un partenariat avec un établissement étranger. Et en lien avec les régions, qui font déjà beaucoup dans ce domaine, des solutions seront trouvées pour les élèves issus des milieux financièrement les plus modestes. Nous allons développer systématiquement l'enseignement en langues étrangères de certaines disciplines fondamentales : l'histoire, les sciences ou encore, pourquoi pas, l'éducation physique et sportive. Nous allons regrouper les élèves par niveau pour les cours de langues : ce que l'on appelle, dans le cadre européen commun de référence pour les langues, les « groupes de compétences ».

Cinquième point : notre lycée doit donner enfin à la culture la place centrale qui lui revient. La culture française est l'identité de notre pays. Nous devons faire partager ce trésor aux lycéens.

La part des enseignements et des activités artistiques ou culturelles au lycée est aujourd'hui, disons-le, scandaleuse. Pour les discours qui en ont fait la priorité, il y en a eus ! Au résultat, c'est une part réduite, misérable, anecdotique, quel que soit le dévouement des enseignants. Et beaucoup plus réduite encore au lycée qu'à l'école primaire ou au collège. Ce qui est un comble. Le système va plutôt en décroissant.

En cette matière, la première chose à réformer, ce sont nos manières de penser. Nous devons considérer l'éducation artistique et culturelle comme l'une des missions fondamentales de l'éducation nationale. Et non comme un corpus de disciplines secondaires, reléguées à la marge des emplois du temps.

Le devoir de l'école est de transmettre à chacun notre patrimoine commun, qui est fondamentalement culturel.

Le devoir de l'école est de valoriser toutes les compétences et tous les talents. Un metteur en scène me disait récemment : « quand je vais dans les écoles pour faire du théâtre, les meilleurs, ce sont les plus mauvais élèves ».

En disant cela, son intention n'était pas de faire l'éloge du mauvais élève mais de montrer que le théâtre peut révéler et développer chez les élèves des qualités que les cours traditionnels ignorent nécessairement.

Dans le lycée de demain, l'art et la culture feront partie de la vie quotidienne des élèves :

- un enseignement transversal d'histoire des arts sera créé, grâce à la réécriture des programmes des disciplines fondamentales (histoire, français, sciences...). Cet enseignement fera l'objet, selon des modalités à définir, d'une évaluation au baccalauréat.

- des partenariats entre les lycées et les institutions culturelles de leurs régions seront systématisés. Un effort particulier sera fait pour encourager la pratique artistique, notamment musicale, qui doit être valorisée dans le livret de compétences imaginé par Martin HIRSCH. Je souhaite que le parrainage par des artistes des établissements se développe.

- dans chaque établissement, un « référent culture » sera désigné parmi les professeurs, chargé des relations de l'établissement avec le monde culturel environnant.

- enfin, nous allons créer, dans chaque lycée général, technologique et professionnel de France, un équivalent moderne de ce qu'on appelait, autrefois, les ciné-clubs.

C'est un domaine qui me tient particulièrement à cœur.

Nous vivons une situation invraisemblable et dangereuse : la culture cinématographique de nos élèves semble inversement proportionnelle à la quantité – considérable – d'images et de vidéos qu'ils consomment chaque jour.

Il est urgent de développer leur regard critique et d'ancrer leur rapport à l'image dans une culture patrimoniale.

Il est urgent de leur donner les repères indispensables que sont les œuvres majeures du 7^e art.

En complément du dispositif « lycéens et apprentis au cinéma » qui va se poursuivre, France Télévisions développera une plateforme internet de vidéos en ligne qui sera accessible dans tous vos établissements.



Deux cent grands classiques du cinéma mondial seront disponibles et constitueront la vidéothèque de base de chaque lycée.

Je propose d'ailleurs à Luc CHATEL de réfléchir à cela : il y a 2 500 à peu près lycées d'enseignement général, on doit être à 4 000 ou 4 500 avec les lycées professionnels. Eh bien, dans ces 4 500 établissements, je demande qu'il y ait une salle qui permette de recevoir des projections. Nous financerons ces projections s'il le faut, vous aurez une vidéothèque libre de droit. Mais je voudrais que nous allions plus loin. Nous avons des opéras, des théâtres nationaux qui font un travail remarquable, pourquoi ne pas imaginer chaque fois qu'il y a une première à l'Opéra de Paris ou dans un théâtre national, ou dans un théâtre subventionné que le même soir, ou un soir différent dans chacun des 4 500 lycées de France soit retransmis en direct la création qui a été financée sur des deniers publics libres de droit ? Vous imaginez tout d'un coup l'ouverture formidable que cela représente culturellement parlant pour nos lycéens, que tout d'un coup l'opéra, la musique, les concerts, le théâtre ne soient pas réservés à ceux qui ont des places, à ceux qui peuvent payer des places. Et à ceux qui me diraient qu'on rentrerait en concurrence, je dirais c'est stupide. Au contraire, on développe un public, on éduque un public parce que l'habitude sera prise, entre la seconde et la terminale, de voir des grands films, de bénéficier d'une vidéothèque exceptionnelle avec les grands films du monde, ou de voir ce que s'est qu'un opéra à Paris de son lycée. Et j'y attache, j'espère que vous l'avez compris, une grande importance, parce que ce n'est pas la peine de parler de l'identité de notre pays ou de la grandeur de notre pays si on ne fait pas partager aux lycéens qui sont l'élite de notre pays le patrimoine culturel, qui est le nôtre et le patrimoine culturel on va aussi le partager dans le lycée et pas simplement parce que l'on a un professeur tellement dévoué et tellement passionné qu'il fait marcher tout seul, dans son coin, une petite machine. Mais parce que l'éducation nationale aura décidé d'ouvrir les lycées sur la culture. Ce n'est pas une affaire d'argent, ça, on va donner le matériel à tout le monde, c'est une affaire de volonté. Les programmes existent, le contenu existe à nous de nous en saisir.

Sixième et dernier point : la conquête de l'autonomie, affaire extrêmement compliquée, j'en ai fait le cœur de la politique pour la jeunesse, nous en avons parlé avec le Premier ministre et Martin HIRSCH, cela a été toute l'affaire des mesures sur les décrocheurs, sur le RSA moins de 25 ans, etc. Eh bien, la conquête de l'autonomie doit devenir l'une des missions essentielles du nouveau lycée. Vous prenez des collégiens et vous nous rendez des citoyens autonomes.

Le lycéen n'est plus un collégien de sixième. Le lycéen a besoin de prendre des initiatives, le lycéen a envie de se confronter au monde. Il a besoin de comprendre ce que veut dire être responsable. Alors, on passe d'un système totalement encadré, comme si de la sixième à la terminale il ne s'était rien passé, à une entrée à l'université ou c'est « débrouille-toi, tout seul ». Pas de transition, sans parler du monde professionnel. Il faut que cela change.

Notre devoir est donc d'aider les lycéens à devenir responsables.

Aujourd'hui, un élève qui s'engage au service des autres, un élève qui prend des responsabilités, en-dehors de l'établissement (dans une association humanitaire par exemple) ou même un élève qui prend des responsabilités au sein de l'établissement, il n'est aucunement encouragé dans ce sens. Pour ne pas dire qu'il est découragé, certains adultes lui expliquant qu'il «ferait mieux d'étudier ». Comme si on devait opposer la capacité à apprendre à la capacité à prendre des responsabilités. Mais non : le charisme, l'attention aux autres, le sens du travail en équipe, la capacité à prendre des responsabilités, dans le monde professionnel, compteront beaucoup ; cela doit compter davantage dans l'évaluation qu'on fait de vous au lycée.

L'engagement des élèves sera formellement reconnu, grâce à la mise en place du livret de compétences imaginé par Martin HIRSCH. Les initiatives que vous prendrez, y compris en dehors du temps scolaire, il n'y a pas une vie en-dehors du lycée, une vie dans le lycée, vous êtes les mêmes, ces initiatives que vous prendrez seront prises en compte dans le parcours du lycéen et ces initiatives deviendront un élément d'appréciation pour l'entrée dans l'enseignement supérieur.



Les Maisons des lycéens seront redynamisées, elles en ont besoin, notamment à la faveur de l'abaissement de l'âge légal de la prise de responsabilité associative de 18 à 16 ans.

Enfin, je propose que l'on puisse, de façon encadrée, déléguer aux lycéens certaines compétences relatives à la vie de l'établissement : si on veut que les lycéens soient heureux dans leur lycée, laissons-les prendre des responsabilités et gagner leur autonomie, on a tout à gagner à ce qu'ils s'occupent de la restauration scolaire, de l'aide sociale, de la discussion sur l'aménagement des espaces...

Il ne s'agit pas de leur donner les pleins pouvoirs : ils demeureront, bien sûr, des élèves, placés sous l'autorité et la responsabilité de leurs professeurs. Mais précisément : jeunes adultes en devenir, ils ont besoin de comprendre, par la pratique, que précisément tout n'est pas possible ; que toute décision est difficile à prendre. Si on ne leur permet de prendre aucune décision, comment les prépare-t-on à la compréhension de la prise de décision difficile ? Nous avons tout à gagner, on responsabilise les gens en leur confiant des responsabilités, pas en le leur refusant et c'est une façon de les considérer, de les respecter. La confiance que nous ferons aux lycéens, ils nous la rendront, le lycée n'est pas simplement le lieu où ils apprennent, c'est le lieu où ils vivent et, dans ce lycée, ils ont des responsabilités à assumer, et nous n'en avons pas peur.

Le lycée ne peut plus être considéré comme une excroissance du collège, avec lequel s'achève la période de la scolarité obligatoire.

On doit concevoir le lycée, au contraire, comme la première étape de l'enseignement supérieur. Enfin cela me tient très à cœur de vous dire cela, le lycée n'est pas seulement la continuité du collège, il est la préparation à l'enseignement supérieur, n'appliquons pas au lycée les règles du collège, mais préparons les lycéens à l'enseignement supérieur, ouvrons, préparons les transitions, aménageons les parcours.

*

Mesdames et Messieurs, le projet de réforme du lycée que je viens de vous présenter est placé sous le signe de l'exigence.

Exigence, parce que le risque serait de promouvoir un lycée exclusivement centré sur « l'épanouissement personnel du jeune », au détriment de l'acquisition des savoirs et de l'apprentissage de la responsabilité. Le lycée de demain doit au contraire permettre aux élèves de davantage « sortir d'eux-mêmes », pour se confronter, progressivement et avec l'aide des adultes, au monde.

Au service de cet objectif, je viens d'annoncer un certain nombre de directions : sur l'orientation, le rééquilibrage des séries, l'accompagnement, l'enseignement des langues, l'ouverture culturelle, l'apprentissage de l'autonomie.

Mais je ne surestime pas mon rôle.

Les lycéens ont leur mot à dire.

Je n'oublie pas non plus que ce sont les professeurs les véritables artisans, au quotidien, de la transformation de l'école. Ils sont compétents, ils sont dévoués et leur tâche est l'une des plus difficiles qui soit.

J'ai pu aussi vérifier sur le terrain, que nombre de mesures que j'ai proposées aujourd'hui sont déjà mises en œuvre dans tel ou tel établissement, grâce au dynamisme de tels ou tels enseignants ou chefs d'établissement.

A bien des égards, les défauts de notre système, que j'ai dénoncés, sont beaucoup corrigés par l'efficacité de leur action personnelle de ses enseignants. Et dans mon esprit, les évolutions que nous prévoyons n'ont d'autre but que de faciliter l'exercice de leur métier. Non seulement la réforme ne se fera pas sans eux, mais elle se fera avec eux et pour eux. Elle doit être l'occasion de mieux reconnaître la qualité de leur engagement individuel et collectif au service des élèves.

Mesdames et Messieurs, nous n'avons encore fait que la moitié du chemin. Les semaines qui viennent seront capitales : il nous faudra, en concertation avec tous les partenaires de l'école, préciser certains points de ce projet.



Luc CHATEL va entamer dans les prochains jours un tour de France des lycées. Il va aller à la rencontre des lycéens, encore une fois, et des parents. Il va recueillir sur les orientations que j'ai énoncées leurs réactions et leurs propositions. Et au terme de cette ultime phase de concertation les décisions seront définitivement prises, c'est-à-dire avant la fin de l'année. Ce n'est pas du temps perdu que de s'écouter, que de se comprendre et de parler, ce n'est pas du temps perdu que de prendre soin de comprendre qu'entre nous le fil ne s'est pas cassé, qu'on a bien compris ce que vous vouliez, enseignants et lycéens, que vous avez bien compris ce que nous voulions faire et qu'on avance ensemble. En tout cas, moi, il y a une chose, je ne me résoudrai pas à l'immobilisme, parce que la partie qui se joue c'est la vôtre, c'est votre avenir. Pour nous adultes, notre avenir c'est réglé. Je veux dire que l'engagement dans nos vies professionnelles respectives il est fait, la partie qui se joue c'est pour vous et c'est tellement important que je ne peux pas à me résoudre à dire, « c'est difficile je mets sous le tapis », ou « il y a des conservatistes, allez, je m'incline, je fais un détour ». On prend toutes les mesures pour se comprendre, j'ai tout le temps qu'il faut, je m'engagerai puissamment, le Premier ministre est mobilisé aussi, on vous a donné un Ministre vraiment qui s'est lancé avec passion dans ce domaine, on va réussir. Et vous savez pourquoi on va réussir, parce qu'on n'a pas le choix, parce que je n'ai pas envie que de gouvernement en gouvernement, de gauche, droite, centre, qui vous voulez, cela soit la ritournelle permanente de l'incompréhension et de l'échec. C'est moi-même qui ai demandé que la réforme, on prenne un an de plus pour en parler, je ne m'en cache pas, je l'ai assumé, je n'ai pas été dire que c'était le Ministre, je l'ai assumé, mais j'y tiens, parce que c'est la qualité de vie, la vôtre, qui en cause, ce n'est pas la mienne, ce n'est pas celle du Ministre et cet enjeu que nous voulons mettre avec tous les partenaires, les familles, les enseignants et vous.

Voilà Mesdames et Messieurs, j'espère que vous avez compris au moins une chose, c'est que cette plongée dans votre univers m'a passionné, nous ne sommes qu'au début, nous n'avons maintenant qu'une seule solution, réussir.

Je vous remercie.